

**FORMATION**
Signalisation des travaux**Clientèle visée**

Cette formation s'adresse aux personnes responsables ou impliquées dans la signalisation des travaux.

Méthode pédagogique

- Un exposé magistral assisté de diapositives ;
- Un forum de discussion autour d'un thème ;
- Un exercice pratique.

Durée

Une séance théorique en classe de 3 heures et un exercice pratique d'une heure, pour un total de 4 heures de formation.

Nombre de participants

Un maximum de 12 participants.

Évaluation des apprentissages

Chaque participant doit réussir un questionnaire d'évaluation à la fin du cours.

Objectifs

- Assurer la sécurité des travailleurs et des usagers de la route ;
- Assurer la signalisation des travaux conformément au *Code de la sécurité routière* ;
- Donner des indications ou des renseignements utiles aux usagers de la route.

Contenu de la formation**VOLET THÉORIQUE**

- Les objectifs de la signalisation routière ;
- Les principes fondamentaux pour une signalisation efficace ;
- La réglementation applicable ;
- L'organisation de la signalisation ;
- Les dispositifs de signalisation ;

VOLET PRATIQUE

- Un exercice pratique incluant la mise en place de la signalisation des travaux de courte durée, si possible.